160e Année — N° 24 NC

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

16 Juin 2011

ISSN 1141 - 4774

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Philippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

PARAISSANT LE JEUDI

Matahiti 160 N° 24 - Numera Hau	TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI	Mahana 16 no Tiunu 2011

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

NUMERO COMPLEMENTAIRE
au JOPF n° 24 du 16 juin 2011

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES — Page

Arrêté n° 778 CM du 16 juin 2011 portant modification de l'arrêté n° 220 CM du 23 février 2011 modifié portant recensement des emplois permanents non pourvus ou venant à être vacants au cours de l'année 2011 et nécessaires au fonctionnement des services administratifs 3150

Page LEXPOL 2 sur 2

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 778 CM du 16 juin 2011 portant modification de l'arrêté n° 220 CM du 23 février 2011 modifié portant recensement des emplois permanents non pourvus ou venant à être vacants au cours de l'année 2011 et nécessaires au fonctionnement des services administratifs.

NOR : PEL1101287AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances, du travail et de l'emploi, en charge de la réforme fiscale, de la formation professionnelle, des réformes administratives et de la fonction publique ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1682 PR du 6 avril 2011 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 220 CM du 23 février 2011 modifié portant recensement des emplois permanents non pourvus ou venant à être vacants au cours de l'année 2011 et nécessaires au fonctionnement des services administratifs de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 15 juin 2011,

Arrête :

Article 1er.— La liste des emplois permanents non pourvus ou venant à être vacants au cours de l'année 2011 et nécessaires au fonctionnement des services administratifs de la Polynésie française annexée à l'arrêté n° 220 CM du 23 février 2011 susvisé est complétée par l'annexe jointe au présent arrêté.

Art. 2.— Le ministre de l'économie, des finances, du travail et de l'emploi, en charge de la réforme fiscale, de la formation professionnelle, des réformes administratives et de la fonction publique, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 juin 2011.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de l'économie, des finances du travail et de l'emploi,
Pierre FREBAULT.

ANNEXE à l'arrêté n° 220 CM du 23 février 2011 modifié

N°	Service	Emploi/Fonction	Affectation géographique	Filière	Catégorie	Cadre d'emploi	Programme - S/Chap budgétaire
1	SAE	Chef de bureau	Papeete	FAF	A	Attaché d'administration	Soutien au développement et régulation
2	SAE	Chargé d'étude	Papeete	FAF	A	Attaché d'administration	Soutien au développement et régulation
3	SAE	Secrétaire	Papeete	FAF	B	Rédacteur	Soutien au développement et régulation
4	SAE	Agent d'information	Papeete	FAF	B	Rédacteur	Soutien au développement et régulation
5	SAE	Agent d'information	Papeete	FAF	B	Rédacteur	Soutien au développement et régulation
6	SAE	Agent de secrétariat	Papeete	FAF	C	Adjoint administratif	Soutien au développement et régulation
7	SAE	Planton	Papeete	FAF	D	Agent de bureau	Soutien au développement et régulation
8	SAE	Agent de nettoyage	Papeete	FTE	D	Aide technique	Soutien au développement et régulation